

Initiative Accès à l'assurance Rapport Annuel 2017–2018

Renforcer l'autonomie des autorités de contrôle –
Contribuer au développement des communautés

Activités menées d'octobre 2017 à septembre 2018



Publié par :
Initiative Accès à l'assurance

Hébergée par :
Le Projet *Financial Systems*
Approaches to Insurance de la GIZ

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit
(GIZ) GmbH
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne

Téléphone : +49 61 96 79-1362
Fax : +49 61 96 79-80 1362
E-mail : secretariat@a2ii.org
Site : www.a2ii.org

Responsable :
Secrétariat de l'Initiative
Accès à l'assurance

Texte et révision :
Secrétariat de l'Initiative
Accès à l'assurance

Illustrations : © GIZ

Eschborn, Octobre 2018

Initiative Accès à l'assurance

Rapport Annuel 2017–2018

Renforcer l'autonomie des autorités de contrôle – Contribuer au développement des communautés

Activités menées d'octobre 2017 à septembre 2018



Table des matières

1. AVANT-PROPOS	4
Le mot du président	4
Le mot du Secrétariat	6
2. L'A2II aujourd'hui	8
3. TENDANCES CLÉS ET RÉPONSE DES AUTORITÉS DE CONTRÔLE	10
4. IMPACT ET RÉALISATIONS 2017–2018	14
Activités de mise en œuvre régionales	14
Afrique subsaharienne, Moyen-Orient et Afrique du Nord	15
Amérique latine et Caraïbes	16
Asie	17
Activités de mise en oeuvre nationale	18
Laboratoire d'innovation en assurance inclusive	18
Orientations pour les contrôleurs	23
Comité de mise en œuvre et d'évaluation	24
Groupe de travail chargé de la révision des publications	25
Groupe de travail sur l'inclusion financière	26
Renforcement des capacités	27
Consultations téléphoniques	27
Forums consultatifs	28
Séminaires thématiques régionaux	31
Formation aux compétences actuarielles	32
Séminaires de formation à l'assurance inclusive	33
Publications de l'A2II	34
Rapports et publications	34
5. PERSPECTIVES	36
6. STRUCTURE DE GOUVERNANCE	38
7. CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS	42

Fondée en 2009, l'A2ii est aujourd'hui dotée d'un budget annuel d'environ 1,8 million d'euros, l'équivalent de 12 collaborateurs qui travaillent avec les contrôleurs des assurances pour promouvoir une assurance inclusive et responsable.



Nous commençons par écouter

1 Avant-propos

Le mot du président

J'ai l'immense plaisir de présenter le rapport annuel de l'A2ii pour la période 2017/2018; une année de progrès remarquables qui ont permis de renforcer l'accès à l'assurance.

Un contrôle et une réglementation de qualité sont essentiels pour que les consommateurs puissent bénéficier de leurs polices d'assurance, pour que la croissance soit durable et que les marchés de l'assurance restent stables. Dans ce contexte, et en qualité de partenaire de mise en œuvre de l'AICA,

l'A2ii s'est efforcée à améliorer les capacités de contrôle et à inciter les contrôleurs d'assurance à faire en sorte que leurs marchés soient plus inclusifs de manière à ce qu'un régime d'assurance adéquat soit mis en place à l'intention des plus démunis.



PETER BRAUMÜLLER

Président du conseil
d'administration de l'A2ii,

FMA Austria

Ma première année à la présidence de l'A2ii coïncide avec le début de la troisième phase de cette dernière, elle a débuté au mois de juillet et se poursuivra jusqu'en juin 2022. La période considérée par le présent rapport nous permet de faire une rétrospective des réalisations de l'A2ii à ce jour, mais aussi d'imaginer la suite pour l'A2ii.

Nous avons actualisé notre stratégie afin de nous assurer que les contrôleurs continuent de bénéficier d'un soutien dans la démarche de renforcement des capacités répondant à la demande, et nous avons mis davantage l'accent sur les activités de sensibilisation menées auprès des décideurs politiques. Alors que l'A2ii célébrera son 10e anniversaire l'année prochaine et que nous sommes bien conscients du fait que la demande en soutien dans le renforcement des capacités est permanente et sur le long terme, nous consacrerons également du temps à la pérennité de nos sources de financement et de notre structure institutionnelle.

Ces douze derniers mois, nous avons également conclu de nouveaux partenariats et élargi la gamme de nos outils de renforcement des capacités. En qualité d'actuaire et de contrôleur d'assurance, je suis particulièrement enthousiaste quant à la formation à venir sur le développement des compétences actuarielles destinée aux contrôleurs d'assurance, et développée dans le cadre du nouvel accord de partenariat de cinq ans, conclu entre l'AICA, l'Association actuarielle internationale (AAI) et l'A2ii. Cette formation permettra de combler une grande lacune devenue de plus en plus urgente avec la transition à une supervision fondée sur le risque.

Puisque notre croissance nous a fait évoluer en partenariat, nous avons aussi décidé de mettre à jour notre structure de gouvernance afin de renforcer les fonctions du conseil d'administration, de conférer au Comité exécutif davantage de pouvoir décisionnel et de donner plus d'autonomie au secrétariat de l'A2ii. Des critères bien définis sur la composition du conseil d'administration ont été établis et nous accueillons chaudement l'implication d'autres juridictions de marchés émergents et en développement. Je suis convaincu que ces grands bouleversements apportent à l'A2ii les bases fondamentales nécessaires pour dépasser cette phase de transition, de ses débuts en tant que projet actif pendant sept années en une véritable institution pérenne.

Enfin, j'aimerais également saisir l'occasion pour remercier le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) ainsi que le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (DGIS) pour leur soutien continu qui nous permet de soutenir les contrôleurs et améliorer l'accès et le recours à l'assurance pour les plus démunis. J'aimerais enfin souhaiter la bienvenue et remercier le Département (britannique) du Développement international (DfID) pour son soutien dans le cadre de la formation aux compétences actuarielles.



NOTRE VISION

Plus de personnes pauvres et vulnérables ont accès à une assurance abordable adaptée à leurs besoins et ont recours à cette assurance.

Le mot du Secrétariat

Voici le rapport annuel pour la période 2017/2018.

Cette année l'A2ii a entamé sa troisième phase et notre calendrier d'événements était assez chargé. Notamment, nous avons eu l'occasion de mettre à l'essai un nouvel outil de renforcement des capacités sous la forme du « Laboratoire d'innovation en assurance inclusive » et d'étendre notre soutien au-delà de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie et de l'Amérique Latine, de l'Europe centrale, des Caraïbes, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.



HANNAH GRANT

Directrice du Secrétariat de
l'Initiative Accès à l'assurance

L'A2ii a été mise en place en qualité de partenariat, une typologie qui continue de jouer un rôle prépondérant dans notre mode de fonctionnement. Nous sommes fiers d'avoir conclu au cours de ces 12 derniers mois de nombreux partenariats stratégiques qui ont permis de renforcer nos fondamentaux, d'accroître notre expertise dans de nouveaux domaines et d'améliorer l'efficacité de nos activités de renforcement des capacités. On peut citer en particulier : le nouveau partenariat conclu avec l'Association actuarielle internationale, notre convention d'accueil avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), le protocole d'entente avec le programme de développement du secteur financier en Afrique (FSD Africa) et notre adhésion au réseau InsurResilience.

L'inclusion financière numérique a continué d'être un sujet d'intérêt et de susciter des innovations passionnantes qui permettent de remettre en question la définition de l'assurance ainsi que les modèles d'affaires de l'assurance. C'est dans cet esprit et en réponse aux demandes des contrôleurs que notre thématique pour 2018 était l'inclusion financière numérique, thème que nous avons soulevé à plusieurs occasions lors de nos forums consultatifs, consultations téléphoniques, dans les publications de l'A2ii. Les enseignements ont ensuite été transmis au groupe de travail sur l'inclusion financière de l'AICA afin de renseigner son document de mise en œuvre sur l'inclusion financière numérique, lequel sera publié dans le courant de l'année.

Notre « laboratoire d'innovation en assurance inclusive » a vu le jour en novembre 2017 avec cette question fondamentale sous-jacente : Comment démocratiser le recours à l'assurance de bonne qualité auprès des personnes et entreprises les plus vulnérables ? Parmi les solutions notables qui ont vu le jour à l'issue du processus, mentionnons le séminaire sur les PME au Ghana et les approches innovantes en matière d'assurance indicielle en Albanie avec soutien par les pairs (du Kenya).

La composition de l'équipe du secrétariat de l'A2ii a également vécu quelques changements. Au mois de juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir Carolyn Barsulai en qualité de conseillère junior. En septembre, nous avons vu partir à regret deux membres de l'équipe. Oscar Verlinden, A2ii, responsable des consultations téléphoniques, de l'initiative d'auto-évaluation et de revue par les pairs sur l'assurance inclusive de l'A2ii-AICA est parti occuper un nouveau poste à Bruxelles. Et Mohammed Khan, responsable des stratégies nationales d'inclusion financière, qui a terminé son détachement d'un an pour retourner travailler à la Banque centrale des Fidji. Nous tenons à les remercier tous les deux pour leur précieuse contribution et leur souhaitons bonne chance pour l'avenir.

Avec le démarrage de la nouvelle phase, nous avons hâte de renforcer davantage notre relation avec l'AICA, de développer de nouveaux partenariats stratégiques et d'adapter sans cesse nos activités de renforcement des capacités afin qu'elles aient un impact maximal sur le terrain.



NOTRE MISSION

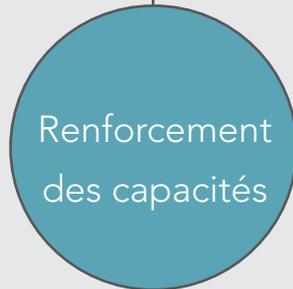
En tant que partenaire de mise en oeuvre de l'AICA, notre objectif consiste à renforcer la capacité des contrôleurs afin de les soutenir dans la promotion d'une assurance inclusive et responsable.

2 L'A2ii aujourd'hui

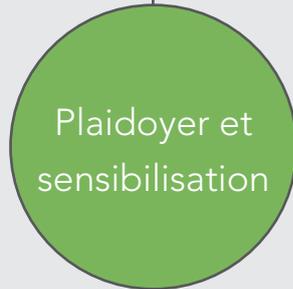
Nos activités de soutien aux contrôleurs portent sur les domaines clés suivants :



Générer des connaissances sur la manière dont la réglementation et le contrôle des marchés de l'assurance peuvent faciliter l'extension de la portée des services d'assurance aux consommateurs les plus pauvres et vulnérables.



Soutenir les autorités de réglementation et les contrôleurs d'assurance dans l'élaboration d'un cadre de réglementation et d'une approche de surveillance conformes aux normes internationales. **Donner** aux contrôleurs la **capacité** de mettre en œuvre leur approche de manière proportionnée en faveur d'une plus grande inclusion financière. **Donner plus d'autonomie** aux contrôleurs de manière à encourager le développement durable du marché de l'assurance dans leur juridiction.



Diffuser nos connaissances et sensibiliser le public aux avantages de l'assurance inclusive et à la nécessité de mettre en place un environnement réglementaire propice doté d'un mécanisme de contrôle robuste.

Nous mesurons notre succès par rapport à ces facteurs critiques de réussite :

- 1 Nous fournissons aux contrôleurs les connaissances essentielles dont ils ont besoin
- 2 Nous rendons possible l'utilisation efficace de nos connaissances
- 3 Nous aidons à créer un environnement politique favorable à l'assurance inclusive
- 4 Nous nous inscrivons dans une démarche de pérennité, avec un financement et des opérations internes pour soutenir notre mission et notre vision.
- 5 Notre modèle de gouvernance prône l'efficacité, l'efficience et la transparence.

Notre portée en 2018

14
Évènements*

558
Acteurs dont

372
Contrôleurs de

80
Pays

* 2 réunions des autorités de contrôle régionales (Afrique), 5 consultations téléphoniques, 3 forums consultatifs, 1 dialogue entre les autorités de contrôle (Amérique Latine), 1 atelier (Amérique Latine), 1 séminaire de formation à l'assurance inclusive (Afrique)

1
Laboratoire d'innovation
en assurance inclusive
réunissant

31
Participants
de

4
Pays

autour d'
1
Question:*

* Comment augmenter le taux d'adoption de polices d'assurance de qualité auprès des personnes et des entreprises vulnérables ?

3 Tendances clés et réponse des autorités de contrôle

En travaillant au niveau mondial avec les autorités de contrôle des assurances sur le terrain, l'A2ii est dans une position privilégiée pour pouvoir surveiller et observer les tendances émergentes en matière de supervision et de réglementation de l'assurance inclusive.

Dans la partie qui suit, nous présentons certaines de nos observations sur les principaux facteurs d'évolution et les tendances émergentes observées sur les marchés d'assurance inclusive.



De la microassurance à l'assurance inclusive.

De plus en plus d'autorités de contrôle élaborent des réglementations sur mesure permettant d'accroître l'inclusion financière. Le plus souvent, ces réglementations sont publiées sous la forme de réglementations propres à la microassurance. Celles-ci intègrent généralement une définition de la microassurance ainsi que des approches proportionnées quant aux aspects de délivrance des agréments, de distribution, de validation des produits, de communication des données, de collecte de primes et du paiement des sinistres. Dans le cadre de cette tendance, nous avons également pu observer un changement d'orientation, passant d'une définition plus restreinte de la microassurance à la catégorie plus vaste de l'assurance inclusive. La principale différence entre les deux, touche à l'inclusion des « autres consommateurs défavorisés » dans le champ d'application de la réglementation plutôt qu'un ciblage plus strict du marché des personnes à faible revenu.

Inclusion financière numérique

Les avancées technologiques numériques changent réellement la donne en matière d'assurance. Elles ont en effet le potentiel de renforcer l'inclusion financière. Dans de nombreuses régions du monde, l'assurance mobile a déjà donné l'accès à l'assurance à une grande partie de la population qui n'était alors pas encore couverte. Pour aller encore plus loin, les technologies mobiles et autres technologies numériques apportent aujourd'hui de nouveaux modèles économiques adaptés aux besoins des clients. En parallèle, les processus d'arrière-guichet sont renforcés, notamment par la réduction des frais administratifs généraux.

Conscients des opportunités potentielles de l'amélioration de l'accès à des prix plus abordables, les contrôleurs ont bien accueilli ces développements numériques ; toutefois, les autorités de contrôle souhaitent également protéger les consommateurs des risques potentiels découlant de ces nouvelles technologies.

La cadence du changement pourrait créer des lacunes ou des flottements en matière de réglementation. Les amendements à la loi prennent du temps et la plupart des lois sur les assurances ont été élaborées en vertu de modèles commerciaux plus traditionnels. En conséquence, les lois sur les assurances n'offrent souvent pas suffisamment d'espace pour assurer la transformation numérique. Cependant, les contrôleurs suivent de très près l'évolution des technologies numériques et souhaitent pouvoir apprendre de leurs pairs, tant dans les pays en développement qu'auprès des pays plus développés. À cet égard, le forum virtuel de l'AICA sur les FinTech récemment créé est une évolution très appréciée qui offre aux contrôleurs une plate-forme d'échange.

Big Data et Protection des consommateurs.

Les risques pour la protection des consommateurs associés à une plus grande disponibilité des données et à l'usage des données analysées sont des aspects qui mériteraient plus d'attention de la part des autorités de contrôle. La soudaine et foisonnante disponibilité de données en soi est une bonne chose, en particulier sur les marchés de l'assurance inclusive : le manque de données sur les consommateurs et leurs risques obligeant les assureurs à facturer des primes plus élevées pour compenser les éléments d'incertitude. Des données de grande qualité permettent aux assureurs de dessiner un tableau beaucoup plus précis des besoins des consommateurs, de concevoir de meilleurs produits et de mieux les tarifier. Cependant, lorsque des données de meilleure qualité sont disponibles, le risque d'exclusion augmente : en effet, les consommateurs à haut risque se retrouvent exclus du groupe de risque ou on ne leur propose tout simplement pas d'assurance. Jusqu'à présent, même si l'occurrence de ce risque est reconnue, peu d'exemples concrets ont pu être identifiés. Cependant, dans les marchés où la concurrence est faible (c'est le cas pour la plupart des marchés d'assurance inclusifs) et auprès des consommateurs à haut risque, le risque que cela survienne à l'avenir est bien réel.

Les enjeux relatifs à la protection des données des consommateurs vont au-delà des seuls contrôleurs d'assurance et demandent le soutien de l'autorité de réglementation de la juridiction en matière de communications ou de protection des données. Le contrôleur d'assurance est donc en position délicate pour faire face à ces risques relatifs aux données. Pour alimenter le débat, l'A2ii a récemment publié une étude sur le rôle du contrôleur d'assurance dans la gestion des risques relatifs à la protection des données des consommateurs et à la vie privée.

Formalisation

La formalisation ou le défi que représente l'intégration de l'ensemble des entités non réglementées impliquées dans la distribution ou la souscription d'assurances dans le périmètre du cadre réglementaire a longtemps représenté un défi pour les contrôleurs de l'assurance inclusive. En dépit de plusieurs efforts concertés, les opérateurs informels sont encore très largement répandus et les contrôleurs d'assurance sont souvent incapables d'évaluer la profondeur ou l'ampleur des systèmes informels opérant dans leur juridiction et les risques encourus pour les consommateurs. Un exemple d'évolution favorable récente est le nouveau cadre réglementaire sud-africain de l'assurance et les normes de microassurance entrées en vigueur en juillet 2018. Cela permet d'introduire le régime pour les salons funéraires tant attendu, qui des licences personnalisées pour les salons funéraires, ce qui devrait mettre fin aux abus des consommateurs par des entreprises exerçant sans licence.

Avec l'évolution des InsurTech et la plus grande implication de nouveaux acteurs dans le domaine du numérique, le défi de la formalisation de plus en plus grand. Les difficultés de la formalisation qui étaient auparavant liées au fait que les institutions de microfinance (IMF) ajoutaient des contrats d'assurance vie sur crédit ou les coopératives sans licence proposaient des polices d'assurance à leurs membres s'appliquent désormais

également aux assurances distribuées via des applications sur téléphone mobile, des plateformes technologiques et des assurances en peer-to-peer (ou P2P).

Pour permettre aux contrôleurs de dialoguer avec leurs pairs sur les défis de la formalisation et d'écouter l'avis des experts, l'A2ii a lancé un événement de dialogue dédié aux contrôleurs d'Amérique Latine, au Brésil. Un rapport sommaire intitulé : « *Dialogue entre contrôleurs sur l'impact de l'informalité sur les marchés de l'assurance : ce que peuvent faire les contrôleurs* » est consultable sur le site Web de l'A2ii.

Soutien au développement du marché et à l'innovation

Un des mandats des contrôleurs d'assurance consiste toujours à privilégier la protection du consommateur et la stabilité financière ; cependant, nous considérons de plus en plus le développement du marché comme un nouvel objectif de supervision.

On utilise un éventail de plus en plus important de pratiques de contrôle pour stimuler la croissance du marché de l'assurance. Ces pratiques comprennent des approches moins intensives et bien établies telles que l'approche expérimentale par « essai-erreur » et un dialogue transparent entre les autres acteurs et les contrôleurs du secteur, ainsi que la création de centres d'innovation et d'environnements de tests (communément appelés Sandbox) beaucoup plus exigeants en ressources. La Monetary Authority of Singapore et la UK Financial Conduct Authority ont ouvert la voie, mais plusieurs autorités de contrôle cherchent aujourd'hui à faire de même avec le Kenya et l'Inde (entre autres) qui envisagent de mettre en place un environnement de test dans leur juridiction.

Collecte et analyse des données

La collecte et l'analyse des données restent très limitées, en particulier en ce qui concerne

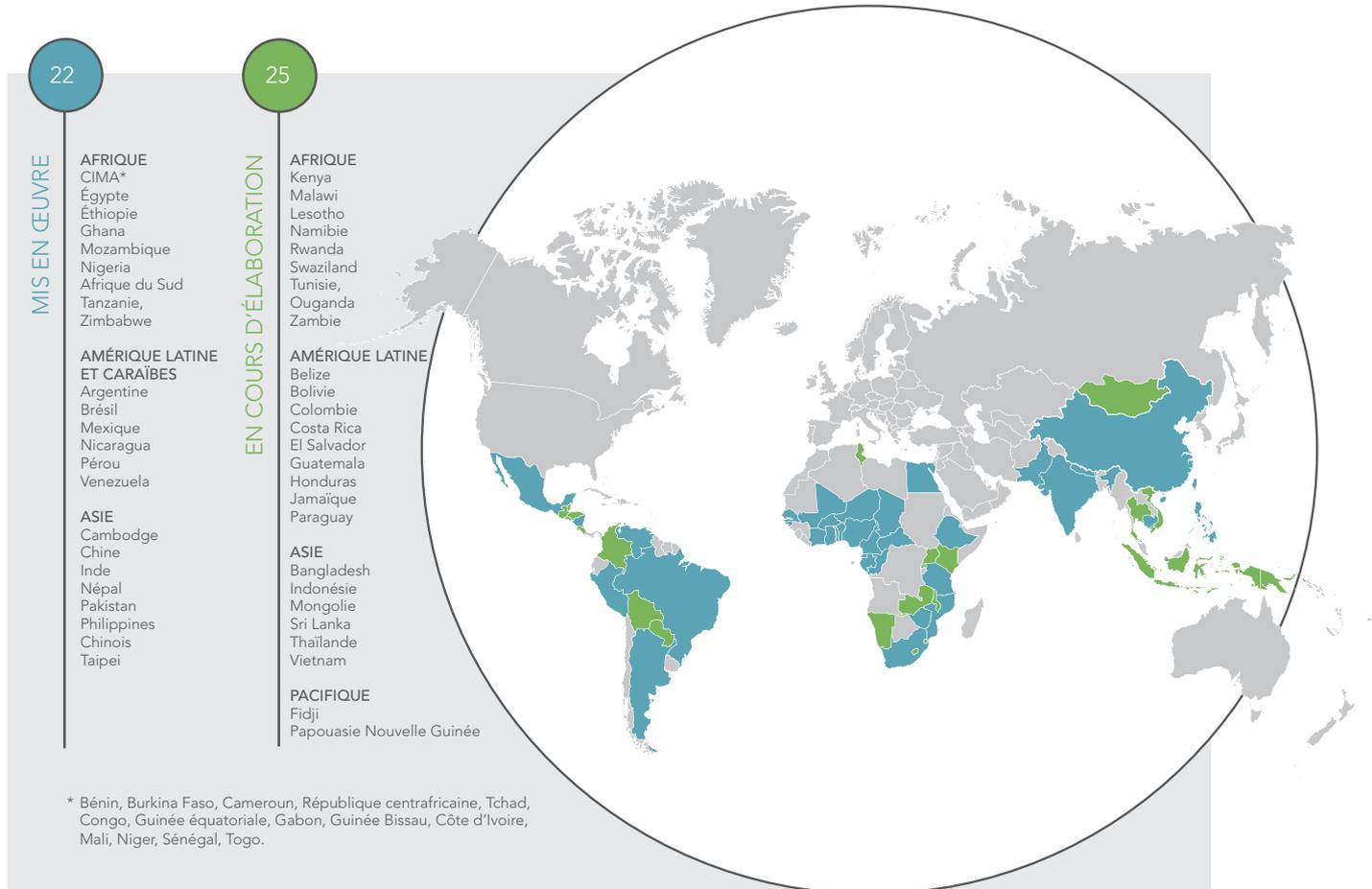
les données propres à la microassurance. En conséquence, les contrôleurs sont limités dans leur capacité à évaluer et à rendre compte, ou à concevoir des politiques de réponse efficaces et adaptées aux besoins présents et futurs. En réponse à une demande du Comité de mise en œuvre de l'AICA, l'A2ii a organisé un appel avec les contrôleurs afin de passer en revue l'utilisation de différents ratios et structures de coûts dans le contrôle et l'établissement de rapports. L'intérêt considérable manifesté par les contrôleurs à ce sujet témoigne de leur volonté d'apporter des améliorations dans ce domaine.

Conclusion

La trajectoire générale de l'évolution en matière de réglementation et de contrôle est plutôt positive : un nombre croissant de contrôleurs

élaborent des réglementations autour de l'assurance inclusive et de plus en plus de ressources sont consacrées au développement du marché de l'assurance. Les innovations dans le domaine du numérique posent de nouveaux défis aux contrôleurs d'assurance, tandis que les demandes existantes telles que la collecte et la formalisation des données demeurent. Pour aider les contrôleurs à relever ces nouveaux défis en constante évolution, mais aussi celui de la protection des consommateurs, ainsi qu'aux risques de stabilité financière qu'ils présentent, l'A2ii continuera à évaluer ses outils de renforcement des capacités afin qu'ils restent à jour et pertinents, et de fournir aux autorités de contrôle tout le soutien nécessaire.

L'état de la réglementation sur la micro-assurance 2018



4 Impact et réalisations 2017–2018

Activités de mise en œuvre régionales



Afrique subsaharienne, Moyen-Orient et Afrique du Nord

Activités de mise en œuvre régionales

Le plan régional de mise en œuvre, lequel identifie les besoins en renforcement des capacités des contrôleurs et les activités A2ii permettant d'y répondre, a été mis au point conjointement avec les contrôleurs subsahariens, les associations de contrôle régionales et l'AICA. Il s'agit d'un succès important pour l'A2ii et le résultat d'un exercice pluriannuel visant à mieux identifier les besoins des contrôleurs et donc à adapter nos activités dans la région à ces besoins spécifiques. Le plan de travail pour 2018 a été discuté et convenu avec les contrôleurs à l'occasion d'une réunion régionale des autorités de contrôle de l'AICA-A2ii à Pretoria au mois de janvier. 31 délégués issus de 20 autorités de surveillance des assurances de l'Afrique subsaharienne ont assisté à la réunion.

3 événements ont été organisés pour répondre aux besoins de renforcement des capacités identifiés dans le plan :

- ▶ Atelier d'apprentissage de l'AICA-A2i sur la solvabilité basée sur le risque et l'utilisation d'indicateurs d'alerte précoce dans l'identification des risques de solvabilité émergents (organisé en Namibie par l'autorité de contrôle des institutions financières de Namibie à Windhoek en octobre 2017)
- ▶ 13e Forum consultatif sur l'assurance mobile et les technologies de l'assurance : relever le défi de la réglementation (organisé en partenariat avec le Microinsurance Network, l'AICA et l'Organisation africaine des assurances, à Accra au Ghana en mai 2018)
- ▶ Programme de formation à l'assurance inclusive pour les contrôleurs de langue française. Les participants étaient des contrôleurs d'Afrique de l'Ouest, du Moyen-Orient et

d'Afrique du Nord. (Organisé en partenariat avec le Toronto Centre à Rabat au Maroc en juin 2018)

Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances/Fédération des Sociétés d'Assurances de droit National Africaines (CIMA/FANAF) sur l'état du marché des assurances dans la région. La conférence réunissait différents acteurs du domaine et des autorités de contrôle des assurances de la région CIMA et de l'Afrique du Nord francophone afin d'y débattre des problèmes auxquels le marché est aujourd'hui confronté.

L'A2ii participait à une table ronde sur la microassurance pour y présenter une synthèse des paramètres et des déterminants clés en matière de réglementation de la microassurance.

Amérique latine et Caraïbes

Le 17 mai, la Superintendência de Seguros Privados (SUSEP), la GIZ et A2ii ont signé un accord de coopération relatif à la SUSEP, qui hébergera le pôle régional de l'A2ii pour l'Amérique latine dans son siège à Rio de Janeiro. L'accord vise à renforcer les bases du pôle régional et à démontrer l'engagement continu de l'A2ii et de la SUSEP à travailler de manière concertée à la promotion de l'inclusion financière et au renforcement des capacités de contrôle dans cette région du monde. Le bureau régional A2ii pour l'Amérique latine est en activité depuis octobre 2017 après l'arrivée de Regina Simões, coordinatrice régionale de A2ii pour l'Amérique latine en juillet 2017.

Plan régional de mise en œuvre

En décembre 2017, une réunion a eu lieu entre l'A2ii et les contrôleurs latino-américains pour discuter des priorités en matière de supervision et des activités de l'A2ii dans la région.

Cette réunion a eu lieu en marge du séminaire régional de l'*Asociación de Supervisores de Seguros de América Latina (ASSAL)* qui portait sur le renforcement des capacités pour les contrôleurs des assurances d'Amérique latine.

Sur la base des discussions abordées lors de la réunion, l'A2ii, l'AICA et d'autres partenaires ont organisé deux événements en 2018 :

- ▶ Dialogue entre autorités sur « *L'impact de l'informalité sur les marchés de l'assurance : ce que peuvent faire les autorités de contrôle* », organisé par la SUSEP, l'autorité brésilienne de contrôle des assurances, à Rio de Janeiro au Brésil en mai 2018.
- ▶ L'assurance inclusive : les défis réglementaires face à la grande distribution un atelier organisé et animé par la SUGESE (*Superintendencia General de Seguros de Costa Rica*) avec le soutien de l'A2ii en juillet 2017.

L'A2ii a également présenté des exposés lors de la réunion de l'ASSAL du mois d'avril et du dialogue de haut niveau de la FSI.

Pour en savoir plus sur les événements organisés par l'A2ii, consultez la rubrique « séminaires régionaux thématiques à la page 31 ».



CARAÏBES

En juin 2018, l'A2ii a tenu une présentation sur le thème de l'assurance inclusive et le rôle des contrôleurs d'assurance dans l'amélioration de l'accès à l'assurance lors de la Conférence annuelle de l'Association des régulateurs d'assurance des Caraïbes (CAIR) 2018.

Asie

L'A2ii a concentré ses efforts sur le renforcement des partenariats et l'établissement de relations dans la région dans le but d'améliorer notre compréhension des besoins spécifiques en matière de renforcement des capacités et la création d'un programme de renforcement des capacités de contrôle à long terme.

- ▶ En novembre 2017, l'A2ii a effectué une présentation lors de la réunion de l'Association of South East Asian Nations (ASEAN) Insurance Regulators à Labuan
- ▶ En mars 2018, le 12e Forum consultatif AICA-A2ii-MIN a eu lieu sur le thème des InsurTech : relever le défi réglementaire. (Voir Forums consultatifs au Sri Lanka, page 29)
- ▶ En juin 2018, A2ii a pris la parole à l'occasion de la 13e réunion annuelle et conférence du Forum asiatique des régulateurs de l'assurance (AFIR) à Hong Kong



Mise en œuvre nationale

Laboratoire d'innovation en assurance inclusive

Le laboratoire d'innovation en assurance inclusive est un projet d'innovation et de leadership de 12 mois qui vise à encourager les équipes de pays multipartites à mettre au point des innovations susceptibles de renforcer la croissance du marché de l'assurance. Cette initiative propose une série d'ateliers nationaux et internationaux et répond directement à la demande des contrôleurs d'assurance qui souhaitent être accompagnés dans le développement de leur marché. Le laboratoire a démarré rapidement, avec des réunions nationales organisées dans les quatre pays participants en novembre 2017 en partenariat avec la *Global Leadership Academy* de la GIZ (GLAC).



« **J'** ai l'immense privilège d'avoir été exposé à un tel niveau de réflexion en dehors des sentiers battus. Lorsque vous laissez les gens imaginer des choses originales et développer des idées loufoques lorsque vous cherchez à développer des prototypes, vous avez plus de chances d'innover. Et c'est quelque chose qui me parle. »

Leona Abban, responsable des relations avec la clientèle, MicroEnsure

« **A** vant l'existence du laboratoire, nous avions uniquement des problèmes, mais aujourd'hui nous avons le sentiment d'avoir toutes les capacités pour pouvoir trouver les solutions. »

Zaya Bolorbold, Souscripteur principal, Tenger Insurance LLC, Mongolie

« Notre souhait est de donner à nos pays l'espoir que nous pourrions changer la perception du public face à l'assurance, l'espoir d'inspirer de nouveaux produits, de mettre en perspective de nouveaux processus. » *Elias Omondi Otieno, Actuaire, Insurance Regulatory Authority of Kenya*

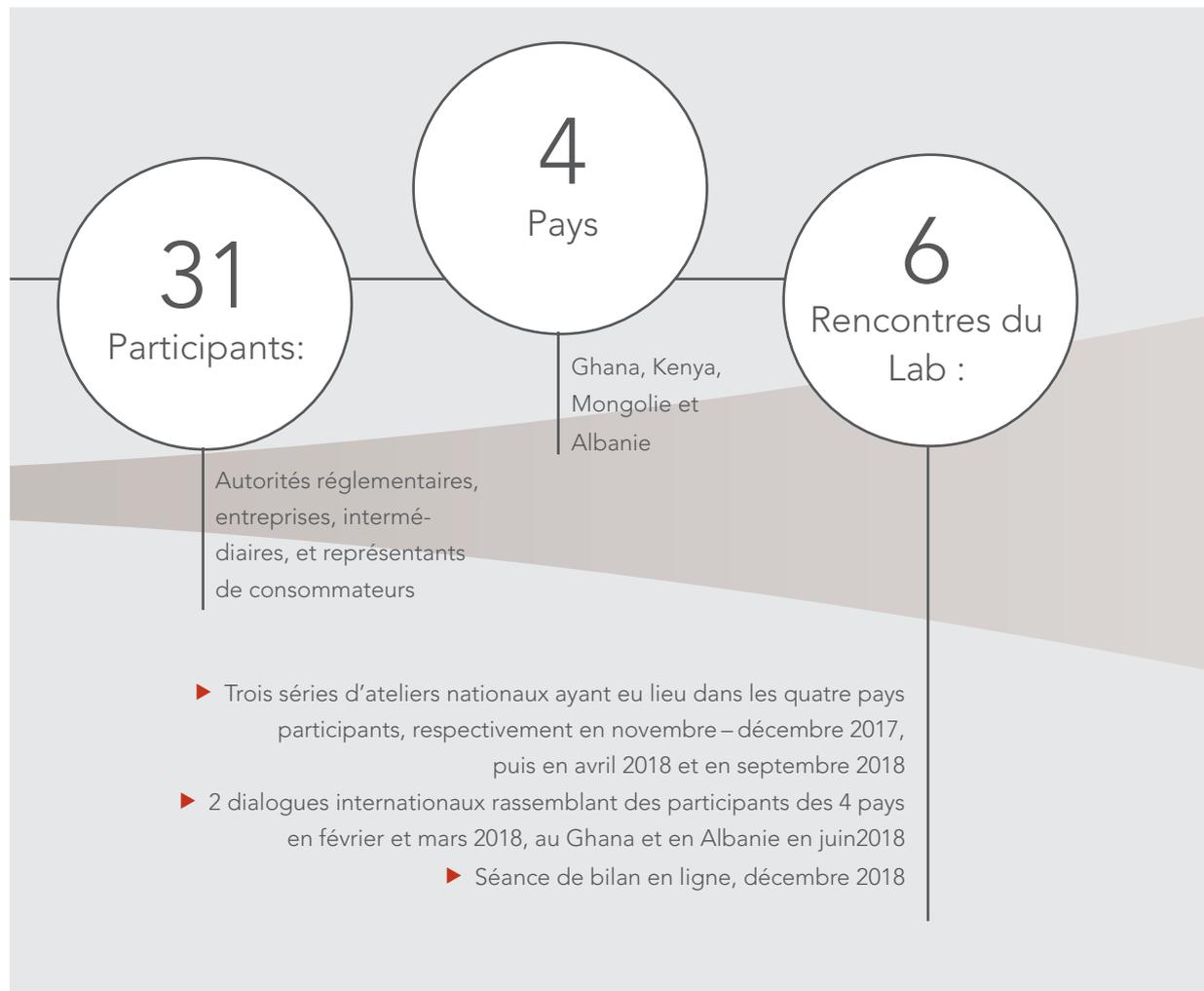


« Issus de quatre pays et de trois continents, nous nous sommes trouvé de nombreux points et problèmes communs et nous avons pu repérer des solutions adéquates. Ce fut l'occasion idéale de nous parler, de partager nos expériences et d'apprendre les uns des autres. »

Mimoza Kaçi, directeur exécutif adjoint de l'autorité albanaise de contrôle des institutions financières

Laboratoire d'innovation en assurance inclusive

Comment augmenter le taux d'adoption de polices d'assurance de qualité auprès des personnes et des entreprises vulnérables ?



Solutions

Albanie:

- › Développement de produits d'assurance pour le secteur agricole : notamment pour protéger les serres ainsi qu'un produit d'assurance agricole indicelle pour protéger les semis.

Ghana:

- › Séminaires à l'intention des petites et moyennes entreprises
- › Une plate-forme électronique pour que les assurés puissent y déposer des réclamations et évaluer les sociétés d'assurance
- › Création d'un comité directeur et de sous-comités chargés de poursuivre les travaux du Lab

PROCESSUS INTERNATIONAUX



PROCESSUS NATIONAUX

Kenya:

- › Environnement de test « *sandbox* » de la réglementation
- › Partenariats innovants en matière d'assurance, notamment par des engagements auprès des opérateurs de réseau de téléphonie mobile et des sociétés de technologie financière (dites « *FinTech* »)

Mongolia:

- › Application de jeu d'assurance pour téléphone mobile destiné à améliorer la sensibilisation au monde de l'assurance
- › Feuille de route pour l'assurance inclusive dans le secteur lié à la stratégie nationale d'inclusion financière du pays, incluant la création d'un « logo d'assurance inclusive »
- › « Supermarché de l'assurance » (un guichet unique en ligne pour souscrire une assurance)

Le troisième et dernier atelier national du « iii-lab » a eu lieu dans les quatre pays participants au cours du mois de septembre. Dans le cadre des ateliers, les équipes pays ont pris le temps de revoir et d'ajuster leurs idées et innovations et ont pu identifier d'autres étapes de mise en œuvre.

Le but du dernier atelier était également de confier la responsabilité du laboratoire aux équipes pays. Celles-ci ont développé une vision claire de l'avenir de leur travail pour préparer la transition après la fin officielle du laboratoire et des parties prenantes externes ont été invitées à appuyer la mise en œuvre de leurs idées.

Les équipes de pays participantes continueront de bénéficier d'un soutien via l'A2ii, la Global Leadership Academy et l'équipe de facilitation de Reos Partners jusqu'en décembre 2018, date à laquelle le processus prendra fin officiellement. Au cours d'une séance de bilan en ligne, toutes les équipes de pays participantes rendront compte des progrès réalisés et identifieront les moyens par lesquelles elles sont en mesure de proposer un soutien entre pairs à l'avenir.



Orientations pour les contrôleurs

QUE SONT LES PRINCIPES DE BASE D'ASSURANCE, ET LE DOCUMENT D'ORIENTATION ?

LES PRINCIPES DE BASE D'ASSURANCE (PBA) fournissent un cadre accepté au niveau international pour le contrôle du secteur des assurances. Les PBA se situent au sommet de la hiérarchie et définissent les éléments essentiels qui doivent figurer dans le dispositif de contrôle afin de promouvoir un secteur des assurances financièrement solide et fournir un niveau de protection adéquat pour les titulaires de polices.

LES NORMES constituent le niveau suivant dans la hiérarchie. Elles définissent des exigences fondamentales de haut niveau, qui sont essentielles pour la mise en œuvre du PBA et doivent être respectées afin que le contrôleur puisse démontrer qu'un PBA spécifique est respecté.

LES ORIENTATIONS constituent le niveau le plus bas dans la hiérarchie et renforcent généralement la formulation du PBA ou les normes. Elles explicitent le PBA ou la norme et fournissent, le cas échéant, des exemples sur la façon de mettre en application les exigences.



L'A2ii a continué à appuyer l'élaboration des supports de contrôle de l'AICA en intégrant les connaissances acquises sur le terrain dans les activités normatives de l'AICA par le biais de sa participation aux travaux des comités, groupes de travail et groupes de rédaction de l'AICA.

Comité de mise en œuvre et d'évaluation

Trois réunions de comité ont déjà eu lieu et deux projets sont en cours :

L'initiative d'auto-évaluation et de revue par les pairs en matière de réglementation et de contrôle pour promouvoir l'inclusion financière

Cette enquête établie d'après le document de mise en œuvre de l'AICA sur la supervision et la réglementation de l'assurance inclusive permet aux autorités de surveillance d'évaluer le degré d'inclusivité observé dans leur marché de l'assurance. Les contrôleurs ont la possibilité de comparer leurs résultats avec ceux de leurs pairs en consultant le rapport cumulatif global, mais aussi de comparer leurs résultats par rapport à une version antérieure de l'enquête menée en 2013.

Quarante-six autorités de contrôle ont répondu à l'enquête lancée à la fin de 2017. L'A2ii a ensuite pris la tête de la rédaction des rapports de rétroaction individuels ainsi que du rapport global.

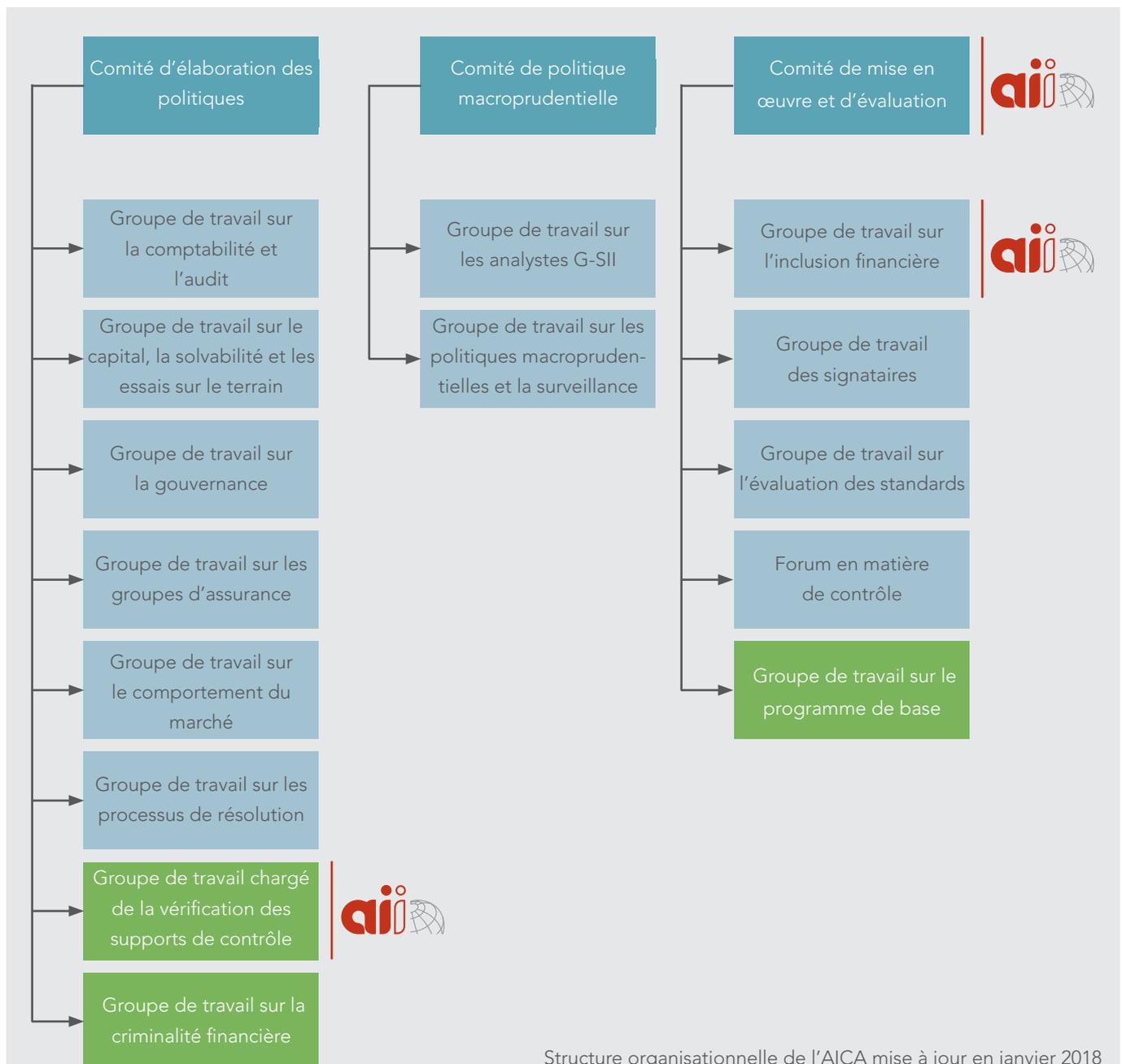
L'enquête se fonde sur le « Document de mise en œuvre des mesures de réglementation et de contrôle d'appui aux marchés d'assurance inclusifs » (AICA, 2012) et sur les orientations et documents de discussion publiés par la suite par le Groupe de travail sur l'inclusion financière de l'AICA.

Portail d'auto-évaluation

Il s'agit d'un portail Web contenant les questionnaires d'autoévaluation antérieurs de l'AICA et leur matrice de notation. L'outil est destiné à fournir aux contrôleurs un retour instantané sur leurs performances par rapport à chaque PBA. Nous estimons que l'outil sera disponible en ligne au second semestre de 2019.

Groupe de travail chargé de la révision des publications

Ce groupe de travail dont le rôle est essentiel a pour mandat de superviser l'ensemble des révisions apportées aux PBA de l'AICA ainsi que les modifications apportées à l'introduction et aux critères d'évaluation des PBA. La participation à ce groupe de travail fournit à l'A2ii la possibilité de vérifier que les changements apportés aux PBA permettent la mise en œuvre du principe de proportionnalité et sont adaptés aux membres des pays en développement.



Groupe de travail sur l'inclusion financière

L'A2ii a apporté sa contribution à quatre groupes de rédaction de l'AICA par ses études de cas par pays, ses exemples de modèles économiques et ses connaissances :

Services actuariels dans les marchés d'assurance inclusive. Ce groupe, coprésidé par l'Association actuarielle internationale et l'AICA, a publié un document intitulé « Services actuariels proportionnels dans les marchés d'assurance inclusive » (*Proportionate Actuarial Services in Inclusive Insurance Markets*), qui sera publié par l'Association actuarielle internationale

Inclusion financière numérique. Le document de mise en œuvre produit par ce groupe de rédaction fournira aux autorités de contrôle des assurances toutes les indications nécessaires pour traiter les problèmes liés à la mise en œuvre des technologies numériques sur leur marché. Le document devrait être finalisé et publié au quatrième trimestre de 2018.

La contribution de l'A2ii à ce groupe de rédaction a été complétée par Cenfri au nom de FSD Africa.

L'assurance indicielle. Le document de synthèse rédigé par ce groupe examine les problèmes de supervision soulevés par les assurances indicelles tout en fournissant quelques exemples de pratiques exemplaires en matière de contrôle. Le document de synthèse a été publié en juin 2018 et est disponible sur le site Web de l'AICA.

Document de mise en œuvre des pratiques de contrôle relative à l'assurance inclusive.

Les travaux du groupe de rédaction sur la supervision des produits répondent à la demande des contrôleurs de disposer d'orientations lors de la conception, de la mise en œuvre de réglementations et de pratiques de contrôle relatives à la surveillance des produits sur les marchés d'assurance inclusive. Le document a été validé par le Comité exécutif de l'AICA en novembre 2017 et publié.

Forum de l'AICA sur les FinTech

L'A2ii a rejoint le forum FinTech de l'AICA, récemment créé, qui sert de plate-forme aux membres de l'association pour partager leurs expériences en matière de réglementation des technologies numériques. Si les discussions indiquent qu'il est nécessaire de mettre en place de nouvelles directives, les travaux seront ensuite transmis au groupe de travail pertinent de l'AICA.

Renforcement des capacités

Consultations téléphoniques

Les consultations téléphoniques de l'AICA-A2ii sont des webinaires bimensuels (via WebEx) destinés aux contrôleurs d'assurance. Quatre appels sont organisés au cours d'une même journée: deux en anglais, un en français et un en espagnol. Cela permet aux contrôleurs travaillant dans des fuseaux horaires différents de participer et de discuter des thèmes et des tendances actuelles en matière de réglementation et de contrôle relatifs à l'accès à l'assurance. La présentation des consultations ainsi que les comptes-rendus de synthèse des discussions sont publiés sur le site web de l'A2ii dans les trois langues.

Au cours de la période considérée, des contrôleurs de 58 pays ont participé à des consultations téléphoniques.

Encourager une assurance des MPME responsable

Les micro, petites et moyennes entreprises contribuent de façon significative à l'emploi et à la croissance économique. Cependant, les produits d'assurance adaptés à leurs demandes spécifiques n'existent souvent pas. Cet appel a permis d'identifier les besoins spécifiques des MPME en matière d'assurance et les facteurs de réglementation et de surveillance, susceptibles d'étouffer de nuire au marché des produits destinés aux MPME ou de le stimuler. Les documents préparés pour cet appel aideront les autorités de contrôle et les régulateurs à déterminer s'ils doivent prendre des mesures pour aider à stimuler l'offre et la demande d'assurances de bonne qualité pour les MPME.

25^e
consultation
téléphonique,
16 novembre 2017

Assurance indicielle : État des lieux et défis réglementaires

L'utilisation de l'assurance indicielle (également connue sous le nom d'assurance paramétrique) en tant qu'alternative à l'assurance indemnitaire traditionnelle s'est accrue au cours des vingt dernières années, en particulier pour faire face aux risques climatiques extrêmes. Lors de cette consultation téléphonique deux documents ont été présentés: le document de synthèse de l'AICA sur les assurance indicielles et le document de l'A2ii «Assurance indicielle: état de lieux et défis réglementaires».

26^e
consultation
téléphonique,
25 janvier 2018

Centres d'innovation et accélérateurs

Lorsqu'il s'agit de stimuler l'innovation, il y a des limites à ce qu'une autorité de contrôle peut accomplir seule. La coopération entre institutions est un outil puissant qui permet de répondre aux nouvelles tendances du marché et créer un espace propice à la mise en œuvre de nouvelles initiatives. Cet appel a exploré à quoi pourraient ressembler ces plateformes de coopération. Nous nous sommes servis d'études de cas pour explorer le rôle du contrôleur d'assurance. De même nous avons analysé ce que les contrôleurs doivent prendre en compte lorsqu'ils souhaitent travailler avec les centres d'innovation et accélérateurs.

27^e
consultation
téléphonique,
22 mars 2018

Ratios et structures de coûts en matière de contrôle des assurances

Lors de l'agrément et du contrôle de produits d'assurance, les contrôleurs doivent porter un jugement sur la solidité, la durabilité et l'éthique des produits proposés. C'est particulièrement le cas lorsque les produits sont conçus dans le cadre d'une initiative visant à accroître l'inclusion financière, car les segments mal servis comprennent souvent des consommateurs économiquement et socialement vulnérables et peu familiers des produits d'assurance. Cette consultation a permis de passer en revue

28^e
consultation
téléphonique,
24 mai 2018

certaines des approches d'évaluation utilisées dans ce contexte, les ratios considérés (p. ex. taux de sinistres, taux de renouvellement et autres) et un certain nombre d'exemples concrets de problématiques en jeu. Un nombre record de 89 contrôleurs de 36 pays ont pris part à cet appel.

29^e
consultation
téléphonique,
19 juillet 2018

Les solutions des contrôleurs pour lutter contre la fraude

À l'issue de la présentation générale, les participants ont abordé la réaction de leur autorité de surveillance en matière de fraude, afin d'identifier les meilleurs moyens de réagir à divers types de fraude. Notamment, les réseaux nationaux de partage des connaissances aident les autorités de contrôle à partager des informations entre les différents acteurs de l'industrie pour les avertir des tendances frauduleuses, ou encore ils réalisent des audits pour s'assurer que les entreprises disposent des processus adéquats pour identifier les occurrences de fraudes.

30^e
consultation
téléphonique,
20 septembre 2018

L'assurance contre les risques liés au climat et l'outil de dialogue sur les risques d'insuResilience (*InsuResilience Risk Talk Tool*)

Cette consultation téléphonique visait à aborder le rôle des contrôleurs d'assurance contre les risques climatiques et était assortie de présentations du *InsuResilience Global Partnership*. Des exemples concrets d'assurance contre les risques climatiques à niveaux macro et micro ont été donnés. Par ailleurs, un outil communautaire et interactif, connu sous le nom de « *Risk Talk Tool* », a été introduit, celui-ci servant à associer les contrôleurs d'assurance à des experts de risques liés au changement climatique. Cet outil permet aux contrôleurs de recevoir des réponses très personnalisées aux questions relatives au transfert des risques liés au changement climatique.

Forums consultatifs

Les forums consultatifs constituent une plate-forme dynamique de discussion et d'échange entre les décideurs, les contrôleurs et le secteur. Leur objectif est de favoriser la connaissance et la compréhension de sujets liés au développement du marché de l'assurance inclusive. Trois événements sont organisés annuellement en Afrique, en Amérique latine et en Asie et couvrent tous un même thème central choisi chaque année. Des forums consultatifs sont organisés conjointement par l'AICA, l'A2ii, le Microassurance Network (MiN) et des partenaires locaux.



La période considérée couvre d'abord le troisième événement de 2017 qui s'est déroulé au Pérou, en novembre en Amérique latine sur le thème de l'assurance agricole pour les petits exploitants, mais aussi deux événements de 2018 sur le thème des InsurTech et de l'assurance mobile.

Sujet de « L'élargissement de l'assurance en tant que stratégie de résistance aux catastrophes pour les petits exploitants agricoles d'Amérique latine, Lima, Pérou »

11^e
forum consultatif
a réuni
55 participants le
6 novembre 2017

Messages-clés :

- › L'assurance agricole a le potentiel de jouer un rôle clé dans le développement rural durable et la sécurité alimentaire et, en tant que telle, elle peut contribuer de façon non négligeable à des objectifs de développement et à des stratégies de gestion de risques de catastrophe plus générales.
- › Afin de concevoir et de mettre en œuvre les solutions d'assurance agricole le plus efficacement possible, un effort multipartite, incluant les pouvoirs publics, est nécessaire.
- › Pour que l'assurance agricole soit fructueuse et puisse se développer, il est essentiel de tisser des partenariats solides. Ces partenariats doivent non seulement inclure les assureurs, les partenaires du domaine de la distribution et le gouvernement, mais également d'autres organisations telles que les fournisseurs de données météorologiques.
- › Pour que les régimes d'assurance agricole puissent atteindre leur plein potentiel, la technologie, la culture financière et la formation doivent être prises en compte pour pouvoir relever tous les défis.
- › Le manque de données précises crée de l'insécurité. La qualité, la disponibilité et l'accessibilité des données représentent un défi de taille pour l'assurance-agriculture indicielle, étant donné que son absence ou ses imprécisions créent de l'incertitude pour les parties prenantes, en particulier pour les contrôleurs d'assurance et les réassureurs.

« Il est nécessaire de mettre en place des outils d'éducation financière didactiques pour pouvoir surmonter les difficultés que rencontrent les clients et pour favoriser un processus décisionnel éclairé et intelligent. »

Jose Guillermo Lopez Cordon, Aseguradora Rural, Guatemala

« Pour être efficace, l'assurance agricole doit s'inscrire dans une approche globale du développement agricole intégrant des services de base, en particulier l'accès aux commentaires, aux données et aux canaux de distribution, ainsi qu'une étroite collaboration entre les assureurs, les agriculteurs et les gouvernements. » *Francesco Rispoli, IFAD, Italia*

« Les InsurTech: relever le défi réglementaire », Colombro, Sri Lanka

Le 12^e
Forum consultatif,
a réuni
60 participants
le 20 mars 2018

Messages-clés :

- › Les InsurTech : la grande diversité des technologies émergentes et des modèles commerciaux innovants susceptibles de transformer le secteur de l'assurance offre un potentiel d'amélioration pour une meilleure évaluation des risques, un développement de produits mieux adaptés et une réduction des coûts administratifs. Ces gains d'efficacité peuvent entraîner une baisse des primes, un meilleur service client et des paiements plus rapides.
- › Les technologies numériques ont connu une croissance rapide ces dernières années. Les changements et les développements se produisent à un rythme élevé, ce qui peut créer des lacunes ou des incertitudes réglementaires.
- › Les technologies numériques apportent également de nouveaux risques sur le plan de la protection des consommateurs. Les contrôleurs doivent mieux comprendre ces risques et possiblement

adapter leur approche. De même, il peut être pertinent de créer de nouveaux partenariats avec des autorités de contrôle qui contrôlent d'autres marchés que celui de l'assurance afin d'éviter le manque de contrôle ou son double emploi.

- › Les innovations numériques, telles que l'assurance *peer-to-peer*, remettent en cause la définition même de l'assurance et sortent donc parfois du cadre réglementaire.
- › Les environnements de test et d'apprentissage permettent aux contrôleurs de se familiariser aux nouveaux types de risques sous le prisme des expériences vécues et de mettre en place des mesures de protection.
- › Il est essentiel d'établir un dialogue étroit avec le secteur pour mieux comprendre les modèles commerciaux et proposer une plus grande sécurité réglementaire.

« Les InsurTech annoncent l'avènement de la quatrième révolution industrielle. La vitesse des changements observés est sans précédent. Comparé aux révolutions industrielles précédentes, le changement se produit à un rythme exponentiel plutôt que linéaire. En matière d'élargissement de l'accès à l'assurance, nous vivons une époque passionnante et sans précédent. » *Hannah Grant, Directrice générale du Secrétariat de l'A2ii.*

Le 13^e
forum consultatif
a réuni 65 participants
du 9 au 10 mai 2018

« Les InsurTech et assurance mobile : relever le défi réglementaire », Accra, Ghana

Messages-clés :

- › Sur le continent africain, l'assurance mobile est certes répandue, mais d'autres technologies numériques se développent en parallèle, ce qui contribue à fournir une couverture à un grand nombre de ménages pour la première fois.
- › Les cadres réglementaires doivent être suffisamment souples de manière à pouvoir suivre la cadence des changements rapides, rendus possibles grâce aux technologies du numérique. Pour les contrôleurs, il est important de rester à l'écoute des évolutions des marchés émergents et de tirer des enseignements de leurs expériences. Cela peut se faire par le lancement officiel d'un environnement de test, dit « sandbox » de la réglementation, mais aussi par l'observation de l'évolution du marché ou par d'autres formes de test et d'apprentissage. Il est également crucial de renforcer les capacités du personnel dans le domaine des technologies numériques.
- › Les entreprises s'appuient de plus en plus sur l'analyse des données pour mieux comprendre les consommateurs, mieux évaluer les risques et, par conséquent, concevoir de meilleurs produits, mais aussi pour améliorer la qualité de la surveillance afin de réduire l'incidence et les coûts induits par les actes de fraude.
- › Toutefois, en l'absence d'un cadre réglementaire à même de mitiger les nouvelles pratiques, les systèmes d'analyse de données avancées augmentent également le risque que certains consommateurs soient exclus d'une couverture d'assurance, car susceptibles d'être jugés « trop risqués ». C'est pourquoi la question de la protection et de la propriété des données et des renseignements publics est importante.

« Les InsurTech commencent à jouer un rôle non négligeable dans l'analyse de rentabilisation, cependant, il reste un risque que la technologie détruise les marchés en mettant en œuvre trop rapidement des initiatives à court terme, sans en mesurer toutes les conséquences et l'impact qu'elle pourrait avoir sur le marché. » *Mia Thom, directrice technique du CENFRI*

Séminaires thématiques régionaux

Impact de l'informel sur les marchés de l'assurance : ce que peuvent faire les autorités de contrôle, Rio de Janeiro, Brésil

Cet événement destiné aux contrôleurs, organisé par la SUSEP a réuni 43 participants de 15 pays et a permis d'expliquer en quoi le secteur informel affecte les marchés de l'assurance et les défis auxquels ils sont confrontés. L'événement a servi de plateforme pour partager les pratiques exemplaires à l'international qui émergent dans le domaine.

Dialogue entre contrôleurs, le 17 mai 2018

Points clés :

- › Prendre le temps de comprendre le marché, ses différents composants et son fonctionnement.
- › Définir les étapes de la formalisation de manière claire et transparente.
- › Encourager le partage d'informations et la coopération multiseCTORielle et, au besoin, établir des alliances stratégiques avec d'autres autorités afin d'éviter les lacunes ou les doublons lorsque des entités principalement réglementées par d'autres autorités exercent des activités d'assurance.
- › Rester concentré sur les questions de protection des consommateurs et chercher à travailler en partenariat avec les agences de protection des consommateurs.
- › Adopter des stratégies nationales en matière d'éducation financière afin de permettre aux consommateurs de comprendre s'ils ont affaire à des entités informels et de mieux comprendre leurs droits.



« L'assurance inclusive : les défis réglementaires face à la grande distribution », San José, Costa Rica

L'atelier portait essentiellement sur les opportunités et les risques liés à la fourniture d'une assurance inclusive par les canaux de distribution de masse. L'événement avait pour but d'éclairer le développement de la nouvelle réglementation en matière d'assurance inclusive par l'autorité de contrôle des assurances du Costa Rica (SUGESE). Deux tables rondes ont eu lieu : l'une sur les modèles d'entreprise d'assurance inclusive, avec un accent particulier sur les canaux de distribution de masse, l'autre sur les risques et les défis associés à la conduite des affaires dans l'assurance inclusive. Un groupe de contrôleurs a présenté les solutions émergentes au Brésil, au Salvador et au Guatemala, tandis que les discussions de la séance de groupe interactive s'articulaient autour de mesures permettant de réduire les risques et de dynamiser le secteur. La SUGESE a également présenté le projet de réglementation de l'assurance inclusive au Costa Rica.

L'atelier du 18 juillet 2018 a réuni 90 participants.

Formation aux compétences actuarielles

Le travail des actuaires est essentiel pour le secteur des assurances. En utilisant des techniques statistiques et des compétences mathématiques, les actuaires évaluent les risques financiers complexes et leurs conséquences potentielles.

Dans le secteur de l'assurance, le travail des actuaires consiste à déterminer la tarification des produits d'assurance à l'aide d'analyses statistiques et d'établir les réserves de manière à assurer la solvabilité de la société.

Avec l'adoption croissante d'approches de surveillance fondées sur les risques dans le monde entier et l'adoption de la norme IFRS 17 (normes internationales d'information financière), la compréhension des principes et pratiques actuariels est devenue d'autant plus importante. Les autorités de contrôle doivent être en mesure de développer une opinion indépendante bien informée sur le point de savoir si une entreprise répond aux exigences prudentielles en vigueur, notamment en ce qui concerne la tarification et les besoins de réserves.

Ces décisions sont essentiellement de nature actuarielle et obligent les autorités de contrôle à développer et à maintenir leur capacité autonome à comprendre et à appliquer certains concepts actuariels. En 2016, l'AICA et l'A2ii ont mené une enquête sur les besoins en renforcement des capacités des autorités de contrôle des assurances. L'enquête a permis de révéler que la réglementation et la surveillance prudentielles fondées sur les risques constituaient un défi de taille sur certains marchés émergents et de révéler un certain manque de compétences dans le domaine de l'actuariat.

Pour relever le défi du renforcement des capacités actuarielles des contrôleurs, l'AICA, l'A2ii et l'International Actuarial Association (IAA) ont conclu un partenariat de cinq ans en novembre 2017. Dans le cadre de ce partenariat, les organisations ont convenu de collaborer avec les

autorités de contrôle, en ciblant principalement les autorités de marché émergentes qui en ont le plus besoin, ceci afin de renforcer la compréhension et l'application des concepts et outils actuariels nécessaires à une surveillance et une réglementation de l'assurance efficaces.

Le Département du Développement international (DfID) s'est associé au projet pour une période initiale d'un an. Les premières formations sont prévues pour début 2019 en Afrique subsaharienne et dans la zone des Caraïbes.

Séminaire de formation à l'assurance inclusive

En partenariat avec l'AICA, le Toronto Centre et les partenaires locaux, l'A2ii a mis au point un programme de formation sur la réglementation de l'assurance inclusive pour les contrôleurs, basé sur le module A2ii - AICA intitulé « Mesures de réglementation et de contrôle d'appui aux marchés d'assurance inclusifs ». La formation utilise des outils interactifs et des études de cas pour renforcer les capacités des contrôleurs d'assurance afin de soutenir le développement du marché de l'assurance inclusive.

Tout au long de la semaine, les participants travaillent sur l'élaboration de plans d'action visant à traiter les obstacles spécifiques à la promotion d'un marché d'assurance inclusif dans leur juridiction. Ces plans d'action sont une composante essentielle de la formation et sont conçus pour s'assurer de la mise en pratique des enseignements acquis au cours de la formation.

Programme de formation en assurance inclusive pour les contrôleurs, Rabat, Maroc, du 18 au 22 juin 2018.

Les contrôleurs d'Afrique francophone se sont réunis pour prendre part au programme de formation qui portait sur les principes fondamentaux de la supervision des marchés de l'assurance inclusive. La formation a permis aux participants de mieux comprendre l'importance d'adopter une approche adaptée en matière de réglementation et de surveillance afin d'améliorer l'accès aux services d'assurance et d'assurer une protection adéquate aux consommateurs à faible revenu.

La formation a réuni 35 participants et plus de 15 pays africains étaient représentés.



Publications de l'A2ii

Rapports et publications

-
- Janvier 2018 **Assurance indicielle : État des lieux et défis réglementaires**
Ce document décrit l'état de l'assurance indicielle (également appelée assurance paramétrique) et les défis réglementaires qui en découlent. Il s'agit d'un bilan basé sur un questionnaire destiné aux contrôleurs d'assurance qui a permis d'identifier les différentes pratiques en matière de contrôle, ainsi que les problèmes et risques potentiels associés.
-
- Février 2018 **Traduction en espagnol des outils 1 et 2 ainsi que des termes de référence standards de l'A2ii pour effectuer un diagnostic national**
- › L'outil n° 1 (Toolkit 1) décrit le cadre analytique et la méthodologie permettant de mener une étude de diagnostic pays sur la microassurance. Le guide est conçu pour aider les lecteurs qui souhaitent mieux comprendre l'évolution des marchés de la microassurance, ainsi que les chercheurs, consultants, praticiens de l'assurance, décideurs, régulateurs et contrôleurs dont la tâche est d'analyser un marché national de l'assurance en vue d'élaborer des stratégies et des recommandations pour développer pleinement le marché de la microassurance.
 - › L'outil n°2 se veut un outil pratique pour guider le lecteur dans la description du processus de la stratégie de développement de la microassurance et des questions fondamentales qui le sous-tendent.
 - › Le guide souligne les aspects à prendre en compte, les étapes, les parties prenantes, les problèmes pouvant survenir et les résultats souhaités dans le processus de développement de la microassurance. Enfin, il fournit des orientations sur les principales questions pratiques auxquelles sont confrontées les parties prenantes dans le but de promouvoir le développement du marché de la microassurance.
 - › Les termes de référence standards de l'A2ii pour le diagnostic national décrit les objectifs, la portée et la démarche à suivre pour réaliser un diagnostic par pays. Ce document peut également servir de base à l'élaboration de termes de référence dans le processus de recrutement des consultants chargés de soumettre leurs propositions de diagnostic.
-
- Avril 2018 **Document de conclusions préliminaires sur le rôle des autorités de réglementation en matière d'assurance dans la gestion des risques liés à la protection des données des consommateurs**
Ce document résume les conclusions préliminaires de l'équipe de recherches qui seront ensuite complétées par des recherches supplémentaires sous forme d'interview. Le rapport complet sera publié au 4e trimestre.



Réglementation de l'assurance mobile - Activités d'assurance par téléphonie mobile : défis réglementaires et nouvelles approches

Mai 2018

En dépit de son potentiel important, il existe peu de directives en matière de réglementation et de contrôle sur l'assurance mobile. L'A2ii a commandé cette étude pour combler le fossé et contribuer à la préparation du document de mise en œuvre de l'AICA sur l'utilisation de la technologie numérique dans le domaine de l'assurance inclusive. L'étude explore les approches actuelles en matière de contrôle, fournit des informations sur la manière de gérer les risques et les défis associés aux modèles commerciaux d'assurance mobile. Elle met également en évidence les domaines dans lesquels des recherches et une prise en compte plus poussées sont nécessaires.

Rapports d'activité

L'A2ii publie des rapports sur ses événements (forums consultatifs et conférences).

Comptes-rendus des consultations téléphoniques

- › Encourager une assurance des MPME responsable, le 16 novembre 2017
- › Assurance indicielle : État des lieux et défis réglementaires, le 25 janvier 2018
- › Centres d'innovation et accélérateurs, d'innovation, le 22 mars 2018
- › Ratios et structures de coûts en matière de contrôle des assurances, le 24 mai 2018

La newsletter mensuelle et les « newsflashes »

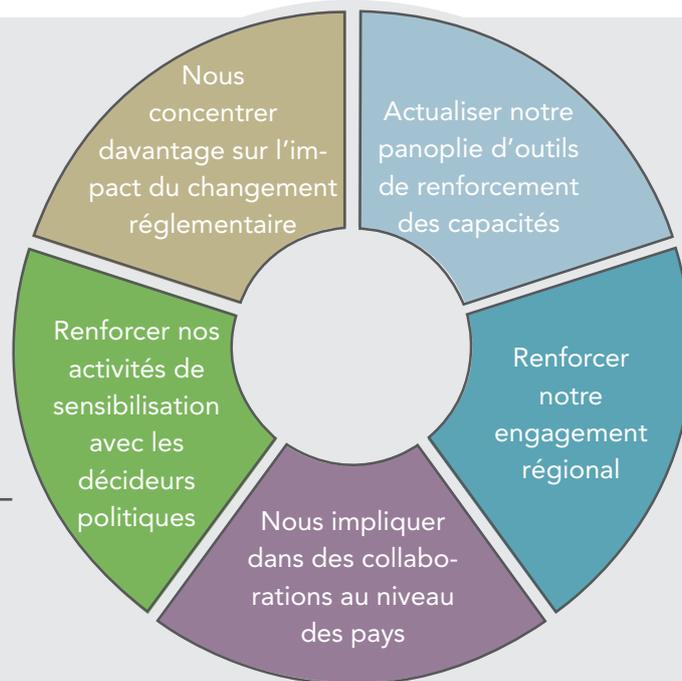
L'A2ii publie une newsletter mensuelle pour informer les contrôleurs de ses activités et contribue également à la newsletter de l'AICA. Les « newsflash » sont publiés sur le site Web de l'A2ii à chaque fois qu'il y a des changements de politiques ou de réglementation dans le domaine de l'assurance inclusive.



5 Perspectives

Alors que l'A2ii entame sa nouvelle phase, elle se réjouit de poursuivre ses travaux avec l'AICA et les autorités de contrôle des assurances afin de venir en soutien au développement du marché de l'assurance.

Nous souhaitons:



Un examen stratégique des outils de renforcement des capacités actuelles de l'A2ii ainsi que de celles de nos principaux partenaires sera entrepris. Les nouveaux formats numériques seront également explorés.

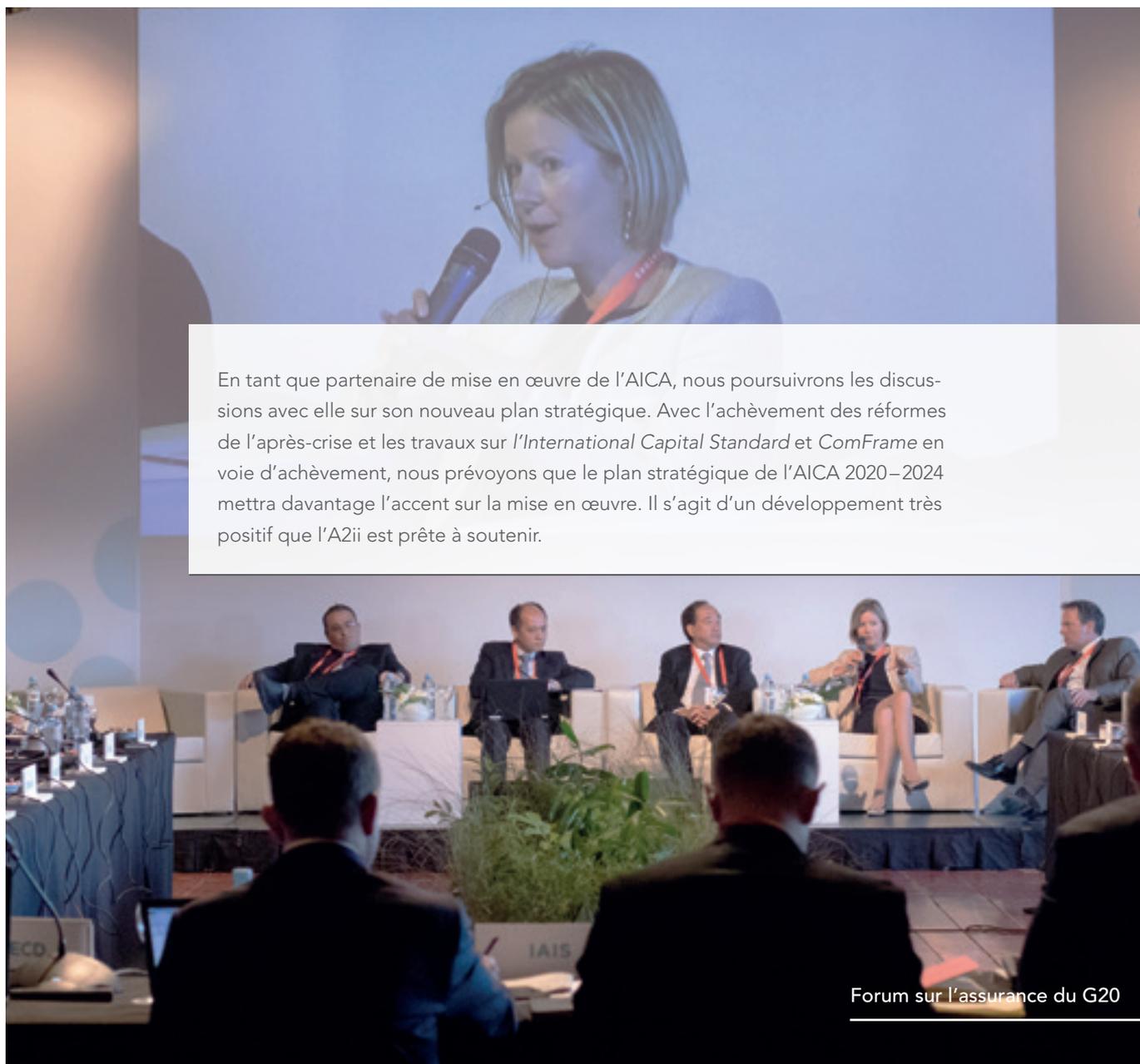
Forts du succès de nos pôles régionaux pour l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine, nous prévoyons de nous concentrer davantage sur l'Asie, éventuellement par la création d'un pôle régional en 2019.

La mise en œuvre régionale continuera d'être notre objectif. Toutefois, cette collaboration sera également étoffée par des partenariats soigneusement sélectionnés au niveau des pays, avec lesquels nous estimons pouvoir créer des connaissances pertinentes pour les autres contrôleurs au niveau régional ou mondial.

Conscients du rôle capital que jouent les décideurs politiques en donnant aux autorités de contrôle des assurances des ressources et un mandat, nous prévoyons d'accélérer encore nos activités de sensibilisation auprès des décideurs lors de la troisième phase. La clé de notre succès dans ce domaine consistera à développer de nouveaux partenariats stratégiques pour nous permettre de tirer parti des autres entités de manière à amplifier encore la portée de notre travail.

Cela fait maintenant plus de 12 ans que la première réglementation en matière de microassurance a été mise en œuvre en Inde. Par conséquent, en s'appuyant sur les précédentes évaluations d'impact de la réglementation effectuées par l'A2ii, le moment est venu d'approfondir ce sujet et d'identifier les bonnes pratiques émergentes susceptibles d'être enseignées à d'autres pays faisant leurs débuts dans ce domaine.

Globalement, avec l'ouverture de notre nouvelle phase et la mise à jour de notre structure de gouvernance, nous sommes heureux de pouvoir concentrer nos ressources sur nos activités sur le terrain et d'apporter un soutien davantage axé sur la demande à un nombre toujours plus grand de contrôleurs d'assurance.



En tant que partenaire de mise en œuvre de l'AICA, nous poursuivons les discussions avec elle sur son nouveau plan stratégique. Avec l'achèvement des réformes de l'après-crise et les travaux sur l'*International Capital Standard* et *ComFrame* en voie d'achèvement, nous prévoyons que le plan stratégique de l'AICA 2020–2024 mettra davantage l'accent sur la mise en œuvre. Il s'agit d'un développement très positif que l'A2ii est prête à soutenir.

6 Structure de gouvernance

Nos partenaires fondateurs

L'A2ii a été fondée par un partenariat entre les organisations suivantes :

- ▶ Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA)
- ▶ Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
- ▶ Consultative Group to Assist the Poor (CGAP)
- ▶ FinMark Trust
- ▶ Organisation internationale du travail (OIT)
- ▶ Fonds d'équipement des Nations unies (FENU)

D'autres partenaires ont apporté leur financement ou soutenu les activités nationales et régionales par le biais de contributions financières ou en nature :

La Banque asiatique de développement (BAD), FIRST Initiative, le Partenariat pour la finance au service de l'Afrique (MFW4A), la Banque interaméricaine de développement à travers son Fonds multilatéral d'investissement (BID/MIF)

Bailleurs de fonds actuels

L'A2ii reçoit du financement de base du BMZ et de la DGIS, ainsi que des contributions en nature de l'AICA et de FSD Africa. Par ailleurs, la formation aux compétences actuarielles développée dans le cadre du partenariat A2ii-IAA-AICA est financée par le Département du Développement international (DfID) pour une période initiale de 12 mois.

Les partenariats sont une composante essentielle des activités de l'A2ii, un grand nombre d'événements, de publications et d'autres initiatives étant réalisés en collaboration avec d'autres organisations.

Le Secrétariat de l'A2ii est hébergé par la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ) GmbH au nom du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ).

Structure de gouvernance de l'A2ii

1. **Conseil d'administration** : la plus haute instance décisionnelle de l'A2ii approuve la stratégie et assure une surveillance globale de l'ensemble de ses activités ;
2. **Comité exécutif** : prend toutes les décisions nécessaires à l'accomplissement de la mission de l'A2ii conformément aux instructions du conseil d'administration, à l'exception des décisions attribuées à ce dernier. Le comité exécutif a la responsabilité de donner des conseils stratégiques et de formuler des recommandations au conseil d'administration. Il répond à ce dernier.
3. **Secrétariat** : Dirigé par sa directrice, son mandat consiste à mettre en œuvre la mission de l'A2ii. Il répond au Comité exécutif.

Membres du conseil d'administration



Les représentants désignés par l'AICA

(de gauche à droite)

Peter Braumüller, FMA, Autriche (Présidence) ;

Gita Timmerman, NAIC, USA ;

Li Tang, CIRC, Chine ;

José Gerardo López Hoyo, CNSF, Mexique ;

Ibrahim Kaddunabbi Lubega, IRA, Ouganda



Représentant de l'organisation hôte

Wolfgang Bucker



Représentants désignés par chaque membre fondateur

(de gauche à droite)

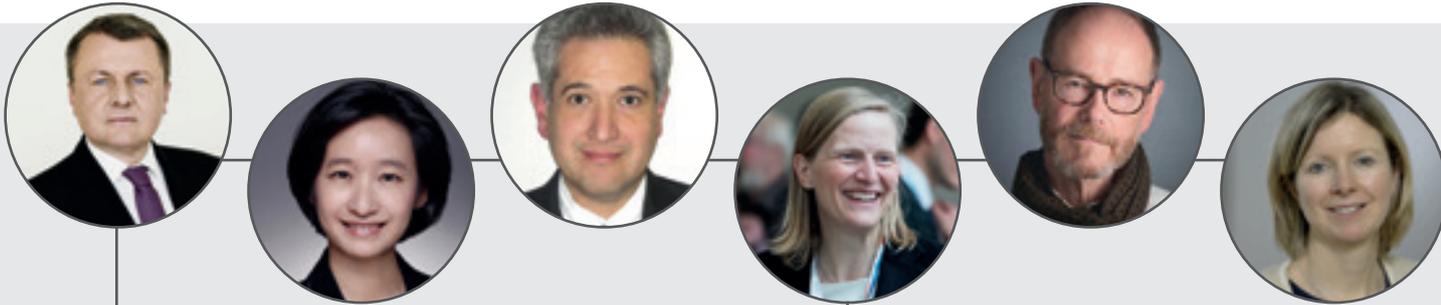
Craig Churchill, OIT ;

Natascha Beinker, BMZ ;

Timothy Lyman, CGAP ;

Prega Ramsamy, FinMark Trust

Membres du comité exécutif



Représentants désignés par l'AICA

(de gauche à droite)

Peter Braumüller, FMA, Autriche (Présidence) ;

Li Tang, CIRC, Chine ;

José Gerardo López Hoyo, CNSF, Mexique

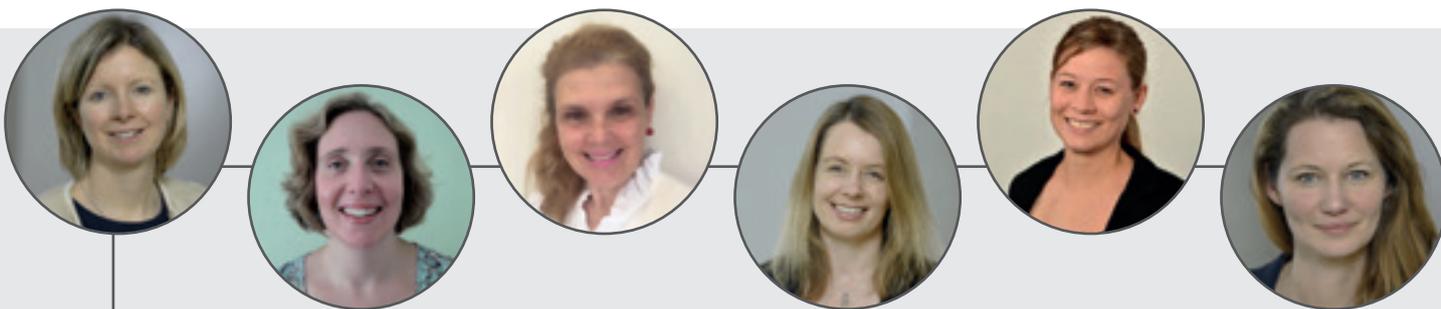
Représentants désignés par les autres membres
du conseil d'administration

(de gauche à droite)

Natascha Beinker, BMZ ;

Timothy Lyman, CGAP

Membres du Secrétariat



(de gauche à droite)

Hannah Grant, Directrice générale du Secrétariat de l'A2ii ;

Janice Angove, coordinatrice régionale pour l'Afrique subsaharienne ;

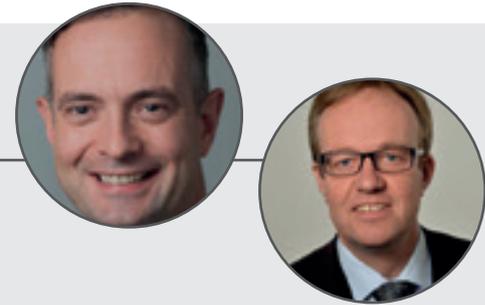
Regina Simoes, coordinatrice régionale pour l'Amérique latine ;

Anke Green, conseillère, responsable du dialogue avec le G20, du renforcement des capacités et du laboratoire d'innovation en assurance inclusive

Janina Voss, conseillère, responsable de la mise en œuvre régionale en Asie et de la formation aux compétences actuarielles ;

Stefanie Zinsmeyer, conseillère, responsable des technologies numériques et de la recherche de financements ;

Teresa Pelanda, conseillère, responsable du suivi et de l'évaluation, de la région Caraïbes et de l'assurance contre les risques climatiques



Membres sans droit de vote

Hannah Grant, Directrice générale du Secrétariat de l'A2ii ;
 Conor Donaldson, Secrétariat de l'AICA ;
 Wolfgang Bucker, GIZ



Oscar Verlinden, conseiller, responsable des MPME, des consultations téléphoniques, de la mise en œuvre pour la région MENA et l'Afrique de l'Ouest francophone ;

Carolyn Barsulai, conseillère junior, responsable des consultations téléphoniques ;

Mohammed Khan, contrôleur détaché, Banque centrale des Fidji ;

Dunja Latinovic, responsable de la communication ;

Dorothee Ohl, directrice financière ;

Maria Döll, assistante logistique



7 Calendrier des événements

Au cours des 12 derniers mois, l'A2ii a participé à 27 événements dans 20 pays d'Europe de l'Ouest, d'Europe centrale, d'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Asie.

10 octobre 2017 Manama, Royaume de Bahreïn	<p>25^e conférence FAIR</p> <p>L'A2ii a participé à un panel sur les aspects réglementaires lors de la 25e conférence FAIR (Federation of Afro-Asian Insurers & Reinsurers). Le groupe a examiné le rôle que peuvent jouer les contrôleurs pour intensifier la pénétration de l'assurance et la façon d'équilibrer les opportunités et les menaces associées aux nouvelles technologies.</p>
16 octobre 2017 Windhoek, Namibie	<p>Atelier d'apprentissage de l'AICA-A2ii par les pairs sur la solvabilité basée sur le risque et le recours aux indicateurs d'alerte précoce dans l'identification des risques de solvabilité émergents.</p> <p>Cet atelier d'apprentissage par les pairs destiné aux contrôleurs d'assurance a permis aux participants de partager leurs expériences en matière d'évaluation et de suivi de la solvabilité en utilisant une approche basée sur les risques.</p>
Du 17 au 18 octobre 2017 Genève, Suisse	<p>Réunion du Global Action Network</p> <p>Lors d'une table ronde donnée à l'occasion de l'événement organisé par le Global Action Network (GAN) et par l'Organisation internationale du Travail (OIT) l'A2ii a pu discuter la voie à suivre pour amplifier l'initiative et créer plus d'impact dans le domaine de l'assurance agricole. Parmi les principaux sujets abordés : la transition des régimes après la phase pilote et la viabilité de l'assurance indiciaire, de même que la nécessité de renforcer constamment la coopération entre les agences gouvernementales et les régulateurs.</p>
6 novembre 2017 Lima, Pérou	<p>11^e Forum consultatif sur le thème de l'élargissement de l'assurance en tant que stratégie de résistance aux catastrophes pour les petits exploitants agricoles d'Amérique latine.</p> <p>Ce forum consultatif coorganisé par l'A2ii portait essentiellement sur l'assurance en tant que stratégie de résistance aux catastrophes pour les petits exploitants agricoles. L'objectif sous-jacent du Forum était de favoriser l'élaboration de politiques saines pour le développement et l'extension de l'assurance agricole dans la région. Les intervenants se sont concentrés sur les divers rôles et niveaux d'intervention du secteur, des contrôleurs et des agrégateurs, mais aussi sur l'importance d'adopter une communication transparente et une bonne collaboration entre les nombreuses parties prenantes</p>
8 novembre 2017 Lima, Pérou	<p>13^e conférence internationale sur la microassurance</p> <p>A2ii y organisait un groupe de discussion sur les technologies numériques et les approches en matière de contrôle.</p>
22 novembre 2017 Vientiane, Laos	<p>Réunion des autorités de réglementation de l'assurance de l'Association of South East Asian Nations (ASEAN)</p> <p>L'A2ii a présenté ses travaux et le soutien potentiel dont disposent les autorités de réglementation de l'ASEAN en matière d'assurance. C'était également l'occasion idéale pour l'A2ii de renforcer son réseau dans la région et d'explorer les possibilités de collaboration future avec le secrétariat de l'ASEAN.</p>
Du 30 au 31 janvier 2018 Pretoria, Afrique du Sud	<p>Réunion régionale de l'A2ii-AICA pour les contrôleurs d'assurance en Afrique subsaharienne</p> <p>L'objectif premier de la réunion était de donner un retour d'information sur les priorités et les besoins en matière de renforcement des capacités tel qu'énoncé dans le plan de mise en œuvre de l'AICA-A2ii élaboré en 2017, et donc de définir le programme de ses activités en Afrique subsaharienne pour 2018 et 2019.</p>
Du 8 au 9 février 2018 Bâle, Suisse	<p>Banque des règlements internationaux (BRI) - Symposium du Fonds monétaire international (FMI) : Renforcement des capacités en matière de réglementation et de contrôle du secteur financier</p> <p>L'A2ii a participé à une table ronde portant sur les idées pour renforcer la coordination et coopération entre les différents prestataires d'assistance technique et de formation. L'événement a rassemblé un large éventail d'institutions impliquées dans le renforcement des capacités de contrôle du secteur financier. Dans l'ensemble, l'importance d'une approche structurée de renforcement des capacités à long terme a été soulignée contrairement aux efforts actuels, par rapport aux efforts actuels, jugés souvent trop courts et fragmentés.</p>
27 février 2018 Bâle, Suisse	<p>Réunion du comité de mise en œuvre et d'évaluation de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance</p> <p>L'A2ii a informé les membres des activités récentes de l'A2ii et de celles à venir en 2018. Une mise à jour a également été fournie sur les avancées en matière de formation aux techniques de contrôle en matière d'actuariat, développée dans le cadre du partenariat : AICA-A2ii-IAA (Association actuarielle internationale).</p>
Février 2018 Abidjan, Côte d'Ivoire	<p>Conférence CIMA/FANAF sur l'état du marché des assurances dans cette région du monde</p> <p>L'A2ii participait à une table ronde sur la microassurance pour y présenter une synthèse des paramètres et des déterminants clés en matière de réglementation de la microassurance. La conférence réunissait acteurs du domaine et</p>

autorités de contrôle des assurances de la région CIMA et de l'Afrique du Nord francophone afin d'y débattre des problèmes auxquels le marché est aujourd'hui confronté.

<p>12° Forum consultatif sur les technologies de l'assurance : relever le défi de la réglementation</p> <p>Ce forum consultatif coorganisé par l'A2ii portait principalement sur les InsurTech. Il explorait les développements des InsurTech avec un accent particulier sur le continent asiatique. Les aspects du potentiel d'amélioration de la conception des produits d'assurance, de la mise au point de produits mieux adaptés et de la réduction des coûts administratifs ont également été abordés, de même que les défis qui en résultent pour les contrôleurs qui doivent désormais penser à mettre en place de nouveaux modèles économiques, de nouveaux acteurs dans la chaîne de valeur de l'assurance, mais aussi à intégrer la protection des données, la cybersécurité et l'éducation des consommateurs.</p>	<p>20 mars 2018 Colombo, Sri Lanka</p>
<p>Conférence annuelle d'ASSAL</p> <p>L'A2ii a donné une présentation sur l'assurance inclusive avec le concours de contrôleurs péruviens et colombiens qui ont eu l'occasion de décrire les différentes approches de l'assurance inclusive dans leurs pays respectifs. Le thème principal de la conférence annuelle d'ASSAL était « Analyse et évaluation des risques dans le secteur des assurances » .</p>	<p>9–10 avril 2018 Santo Domingo, République Dominicaine</p>
<p>Réunion de haut niveau AICA – FSI</p> <p>L'A2ii a présenté la proportionnalité dans le contexte de l'inclusion financière, en mettant l'accent sur le comportement du marché. La réunion portait sur les normes d'assurance mondiales et les priorités en matière de contrôles dans les pays d'Amérique.</p>	<p>12 avril 2018 Santo Domingo, République Dominicaine</p>
<p>Réunion du groupe de travail de l'AFI sur les stratégies d'inclusion financière</p> <p>L'A2ii a présenté aux membres de l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI) les résultats d'un sondage conjoint A2ii-AFI sur l'inclusion de l'assurance dans les stratégies nationales d'inclusion financière (SNIF).</p>	<p>25 avril 2018 Siam Reap, Cambodge</p>
<p>13° Forum consultatif sur l'assurance mobile et les InsurTech : relever le défi de la réglementation.</p> <p>Ce forum consultatif, coorganisé par l'A2ii, portait surtout sur les InsurTech. Il explorait les développements des InsurTech avec un accent particulier sur le continent africain. L'approche centrée sur le client pour l'innovation dans l'assurance inclusive et leur traitement équitable dans les initiatives des InsurTech y ont été abordées.</p>	<p>9 – 10 mai 2018 Accra, Ghana</p>
<p>Réunion du forum sur l'assurance durable</p> <p>Les discussions portaient principalement sur l'impact du changement climatique sur le contrôle des entreprises. Le Forum sur l'assurance durable a également abordé la possibilité de créer ses propres supports de formation et outils de renforcement des capacités. Dans ce contexte, l'A2ii a présenté ses expériences en matière de conduite d'activités de renforcement des capacités auprès des contrôleurs.</p>	<p>14 – 15 mai 2018 Rio de Janeiro, Brésil</p>
<p>Dialogue entre contrôleurs sur l'impact de l'informalité sur les marchés de l'assurance : ce que peuvent faire les contrôleurs</p> <p>Cet événement organisé par l'A2ii a donné un aperçu de la façon dont l'informalité peut affecter les marchés de l'assurance et a révélé les défis auxquels font face les contrôleurs.</p>	<p>16 mai 2018 Rio de Janeiro, Brésil</p>
<p>Forum international des assurances (NAIC 2018)</p> <p>En tant que président du conseil d'administration de l'A2ii, Peter Braumüller représentait l'A2ii au Forum international de l'assurance organisé par la NAIC en 2018 lors d'une table ronde consacrée au rôle de l'assurance sur les marchés émergents.</p>	<p>17 mai 2018 Washington, DC, USA</p>
<p>Forum asiatique des régulateurs d'assurance (AFIR)</p> <p>Sous le thème « Construire un régime réglementaire efficace dans un contexte en pleins bouleversements », les participants ont partagé leurs expériences et leurs points de vue sur un certain nombre de sujets d'actualité chez les contrôleurs asiatiques. L'A2ii a également présenté des enseignements tirés de son travail d'évaluation de l'impact réglementaire au Pérou et aux Philippines.</p>	<p>7 – 8 juin 2018 Hong Kong, Chine</p>
<p>Réunion des membres du Réseau de microassurances (Microinsurance Network – MIN)</p> <p>L'A2ii et l'AICA ont présenté les nouveaux développements dans le domaine de l'assurance inclusive, avec une attention particulière sur les aspects de digitalisation. Lors d'un "members spot" l'A2ii a présenté la méthodologie et le statut actuel de son Inclusive Insurance Innovation Lab, c'est-à-dire son laboratoire d'innovation en assurance inclusive.</p>	<p>5 – 6 juin 2018 Luxembourg, Luxembourg</p>

20 – 22 juin 2018 St. Kitts & Nevis	<p>Conférence annuelle de l'Association des régulateurs d'assurance des Caraïbes (CAIR) 2018</p> <p>Au cours de la réunion-débat, l'A2ii a présenté aux participants le thème de l'assurance inclusive, en soulignant le rôle essentiel que jouent les contrôleurs dans l'élargissement de l'accès à l'assurance. Le thème de la conférence était « le renforcement du travail des autorités de contrôle nationales et transfrontalières et la mise en place de tests de résistance dans le secteur des assurances ».</p>
11 juillet 2018 Berlin, Allemagne	<p>Forum international sur l'assurance de la Global Insurance Society</p> <p>L'A2ii a participé à une table ronde sur le thème « Réflexions réglementaires sur le développement de l'assurance » dans le cadre de la thématique : « L'assurance pour le développement et la résilience mondiale ». Le thème général de la conférence portait sur le risque climatique et la résilience croissante.</p>
17 juillet 2018 San José, Costa Rica	<p>Réunion du Conseil national de contrôle du système financier (CONASSIF)</p> <p>Lors de la réunion du CONASSIF, l'A2ii a présenté un exposé sur l'assurance inclusive, en soulignant le rôle déterminant qu'elle joue dans le développement de l'économie dans un pays comme le Costa Rica.</p>
18 juillet 2018 San José, Costa Rica	<p>Atelier SUGESE-AICA-A2ii « L'assurance inclusive – les défis réglementaires face à la grande distribution »</p> <p>L'atelier organisé par la SUGESE avec le soutien de l'A2ii portait essentiellement sur les opportunités et les risques liés à la fourniture d'une assurance inclusive par les canaux de distribution de masse. Deux tables rondes ont eu lieu : l'une présentée par l'A2ii sur les modèles d'entreprise d'assurance inclusive, avec un accent particulier sur les canaux de distribution de masse, l'autre sur les risques et les défis associés à la conduite des affaires dans l'assurance inclusive.</p>
24 juillet 2018 Moscou, Russie	<p>Réunion du comité de mise en œuvre et d'évaluation de l'AICA</p> <p>L'A2ii a présenté ses activités les plus récentes ainsi que celles prévues en 2018.</p>
6 septembre 2018 Sochi, Russie	<p>Forum de Politique Globale de l'AFI</p> <p>L'A2ii y modérait un panel sur « L'assurance inclusive : innovations pour intégrer l'assurance inclusive dans les stratégies nationales d'inclusion financière ».</p>
10 – 14 septembre 2018 Turin, Italie	<p>First Impact Insurance Academy</p> <p>Le programme de « l'Académie » d'une durée d'une semaine combinait des discussions en plénière avec des ateliers au choix, des séances d'assistance entre pairs, des études de cas concrets sur le thème de l'assurance inclusive. L'A2ii a organisé une séance facultative sur la réglementation et le contrôle des assurances inclusives.</p>
24 – 26 septembre 2018 Bariloche, Argentine	<p>Forum sur l'assurance du G20</p> <p>Au cours de la première journée (et la séance destinée exclusivement aux régulateurs), l'A2ii s'est exprimée lors d'une discussion d'experts explorant le rôle du secteur des assurances dans l'élaboration d'économies plus résilientes. L'A2ii a souligné la grande nécessité de sensibiliser davantage les consommateurs et de renforcer leur confiance. Elle a également souligné le besoin pour les autorités de contrôle des assurances de motiver les assureurs à innover et à établir de nouveaux partenariats pour avoir accès aux consommateurs et mieux les servir.</p>

L'Initiative est le fruit d'un partenariat entre :



Hébergée par :



Initiative Accès à l'assurance –
Hébergée par
le Projet Financial Systems Approaches to
Insurance de la GIZ Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne

Téléphone : +49 61 96 79-1362

Fax : +49 61 96 79-80 1362

E-mail : secretariat@a2ii.org

Site : www.a2ii.org

 [a2ii_org](https://twitter.com/a2ii_org)

Promouvoir l'accès pour tous à une assurance responsable et inclusive.